

Ngounié/Département de la Louetsi-Wano/Lebamba/Mariages collectifs

Le député finance l'union de 14 quatorze couples



L'officier d'état civil remettant à l'un des couples son acte de mariage.



Quelques mariés posant avec le parrain et son épouse.



Un concert musical a constitué le clou des manifestations de ce mariage collectif.

IMM
Lébamba/Gabon

QUATORZE couples parrainés par le député du département de la Louetsi-Wano, Hilaire Machima, ont scellé, collectivement, le 14 avril dernier, leur union conjugale devant l'officier d'État civil de la commune de Lebamba Omer Moukoko Lepinda. Douze couples ont choisi le régime monogamique, tandis que les deux autres ont opté pour la polygamie et une gestion séparée de leurs biens. Une initiative vivement saluée par les heureux bénéficiaires, dont la plupart d'entre eux vivaient en concubinage depuis plus de vingt ans, après avoir franchi l'étape du mariage coutumier. Aujourd'hui,

les enfants issus de ces couples sont devenus des adultes. Aussi, ont-ils remercié le député Hilaire Machima pour cette marque d'attention et de soutien. Cet acte inédit dans la localité est le premier du genre posé par un homme politique. Ce qui a ému, non seulement les bénéficiaires eux-mêmes, mais également leurs familles et l'ensemble des habitants de la commune. *« Loin d'être une séduction politicienne, je tenais à réaliser ce rêve d'organiser les mariages groupés en faveur de mes pères et mères. Je suis convaincu que depuis longtemps, beaucoup nourrissaient l'intention de légaliser leur union. Mais qu'ils ne pouvaient entreprendre le mariage civil, faute de moyens financiers. Il fallait alors que je me porte garant pour les accompagner. J'ai engagé la*



Une vue partielle des quatorze couples.

procédure. Ainsi, j'ai fait avec les parents qui étaient favorables. Ensemble, nous avons mis tous les artifices possibles pour que cela réussisse. C'est ma contribution, en tant que fils du village. Sans oublier que c'est cette population qui

m'a élu député », a expliqué le parrain Hilaire Machima. Il faut dire que le parlementaire n'a pas fait les choses à moitié. D'autant que les heureux mariés ont également eu droit à un festin et à une soirée de gala animée par des artistes locaux et ceux venus de Libreville, à la place de la jeunesse de Lebamba. Parmi les artistes invités pour la circonstance, on comptait les groupes Wakassi, Mouyanga, L'beghi, les héritiers de Kacky Disco et l'humoriste Kirikara. L'évènement, bien apprécié des populations, a drainé du beau monde. Il a d'ailleurs été rehaussé de la présence de plusieurs personnalités politiques et administratives, en tête desquelles, le préfet du département de la Louetsi-Wano, Yves Yassima.

Ogooué-Ivindo/Département de l'Ivindo/Makokou/Administration du territoire

Le nouveau préfet installé



Assis à côté du gouverneur (g), le maire de la commune de Makokou a souhaité la bienvenue...

Vianney MADZOU
Makokou/Gabon

Nommé lors du Conseil des ministres du 27 février 2018, Sylvain Mayene a été installé dans ses fonctions, le 13 avril dernier, par le gouverneur de la province de l'Ogooué-Ivindo Jules Djeky.

PLUSIEURS responsables locaux des administrations décentralisées ont assisté, le 13 avril dernier, à l'installation par le gouverneur de la

province de l'Ogooué-Ivindo, Jules Djeky, du nouveau préfet du département de l'Ivindo Sylvain Mayene. Un engouement qui traduit l'impatience des populations du département restées sans "commandant" depuis le décès de Léandre Emery Mickso Mailly le 31 mai 2017. Le maire de la commune de Makokou, Hyacinthe N'No Akouma a d'ailleurs rappelé au préfet nouvellement installé les espoirs des populations quant à sa « capacité de conduire avec habileté les fonctions qui lui sont désor-



... au nouveau préfet (cravate rouge), installé ici par l'autorité provinciale...

mais dévolues.» La lecture de l'arrêté fixant les attributions des préfets a inspiré au gouverneur de l'Ogooué-Ivindo des conseils fort intéressants à l'endroit de son nouveau collaborateur. « En écoutant les pouvoirs et les attributions qui vous sont dévolus, on arrive à la conclusion selon laquelle le préfet est un homme puissant. Mais, derrière cette puissance, il vous faut faire preuve de beaucoup de discernement », a insisté Jules Djeky. Pour le gouverneur, être droit et adroit est une né-

cessité dans l'exercice des fonctions de commandement. Cette dernière qualité nécessite une capacité exceptionnelle d'écoute, afin d'agir de façon juste. « Il vous reviendra d'être à l'écoute des communautés. Vous avez un territoire passionnant, le département de l'Ivindo, dans sa diversité culturelle, plusieurs communautés, plusieurs ressources, un paysage magnifique, un réseau hydrographique abondant. Donc, cette diversité, à partir de votre écoute, vous permettra de la dompter. Une fois vous domptez le



... sous le regard de leurs administrés.

département, cela va de soi, vous domptez également nos concitoyens », a-t-il suggéré au nouveau préfet nouvellement. La formation d'enseignant reçue à l'École normale supérieure (ENS) par Sylvain Mayene semble être un atout indéniable pour ses nouvelles fonctions, a laissé entendre Jules Djeky. La disponibilité est, aux yeux du gouverneur de l'Ogooué-Ivindo, une autre condition nécessaire à la réussite dans les fonctions de commandement. *« J'espère que vous serez disponible dans le*

cadre de vos fonctions, a-t-il lancé au nouveau préfet. Instituteur principal en 1984, Sylvain Mayene est directeur d'école entre 1986 et 1993, avant de repartir à deux reprises à l'école et d'en sortir d'abord comme conseiller pédagogique, en 1996, puis comme inspecteur pédagogique en 2004. Conseiller du ministre de l'Éducation nationale de 2007 à 2011, le nouveau préfet de l'Ivindo vient droit du Haut-Ogooué, où il assurait les fonctions de secrétaire général de province depuis 2013.